

# SEDE Environnement Tarascon

---

**Commission de Suivi de Site  
DREAL PACA - UD13  
19 septembre 2019**



# Actions de la DREAL

L'action de contrôle de l'inspection des installations classées sur les exploitants est réalisée à plusieurs niveaux :

- Sur pièces, par l'instruction de :
  - Dossier de demande d'autorisation environnementale unique,
  - Mise à jour d'études de dangers,
  - Études de réduction du risque à la source,
  - Dossiers de modifications notables et/ ou substantielles.
  
- Sur le terrain, par la réalisation d'inspections :
  - Programmées,
  - Inopinées,
  - Circonstanciées (événement, plainte).

# Instruction de la demande d'autorisation environnementale

## Contrôles DREAL depuis la dernière CSS



**DREAL  
PACA**

# Demande d'autorisation environnementale unique

- Le dossier de demande d'autorisation environnementale fait suite à l'arrêté de mise en demeure du 24 juillet 2017 : constat lors de l'inspection du 30 novembre 2016 de nouvelles activités sur le site non autorisées par l'arrêté préfectoral d'autorisation.
- Dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale unique le 8 mars 2018 intégrant également une demande d'extension de capacité : passage de 90 000 T à 120 000 T
- Accusé de réception du dossier délivré le 30 mai 2018
- Demande de compléments sous 3 mois, le 12 juillet 2018
- Demande de délai supplémentaire le 11 septembre 2018 pour un dépôt de compléments mi-décembre

# Demande d'autorisation environnementale unique

- Compléments reçus mi-décembre
- Seconde demande de compléments sous 3 mois le 11 janvier 2019
- Compléments reçus en avril 2019
- Dossier complété reçu en mai 2019
- Saisines des autorités environnementales PACA et OCCITANIE en mai et août 2019
- Accusé de réception de l'autorité environnementale OCCITANIE le 02 septembre 2019 (délai de réponse 2 mois)

# Contrôles DREAL réalisés depuis la dernier CSS du 28 novembre 2018

- Contrôle inopiné rejets aqueux du 22 au 23 novembre 2018
  - Rapport de mesure du laboratoire reçus le 11 février 2019 concluant à un dépassement sur le paramètre MES. Un écart a été formalisé et notifié à l'exploitant.
- Inspection programmée pour fin 2019

# Questions diverses



# Merci de votre attention

